

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 64 (1938)
Heft: 25

Nachruf: Butticaz, Constant

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cette propagande et en décèlent immédiatement le but intéressé. Le grand public doit par contre être mis en garde contre cette réclame fallacieuse.

L'une des maisons en question pousse le jeu plus loin en empruntant non seulement la nationalité suisse mais encore en y ajoutant insidieusement certaines allégations qui sans être fausses sont présentées de manière à induire nettement en erreur l'acheteur éventuel. C'est ainsi que la succursale d'une fabrique de machines à coudre étrangère n'hésite pas à se présenter comme société anonyme suisse bien que lors de l'une de ses dernières assemblées générales 998 actions sur les 1000 qui constituent son capital social se trouvaient dans les mains du président de la maison mère, établie en Amérique. Par ailleurs, alors même qu'elle importe ces machines, elle ajoute astucieusement qu'elle est établie avec ses ateliers depuis un demi-siècle sur place ou qu'elle est spécialisée depuis plus de 80 ans dans la fabrication de machines à coudre. Présentées sous cette forme, car, précisons-le, il ne s'agit que d'ateliers de réparations, ces allégations donnent nettement l'impression qu'il s'agit d'une maison et d'une fabrique suisse depuis longtemps spécialisées dans la branche. Relevons encore que cette maison, qui désire précisément se faire passer pour suisse, a vu rejeter en 1937 un recours qu'elle adressait au Tribunal fédéral dans lequel elle affirmait n'être qu'une simple succursale de la maison américaine et que par conséquent ses bénéfices de change n'étaient pas soumis à l'imposition en Suisse.

Ces procédés méritent d'être signalés. Que le grand public ne fasse pas de fausses déductions et qu'il sache que même en plastronnant sous le titre d'une société anonyme suisse, une maison ne donne pas de ce fait la garantie qu'elle fabrique dans notre pays et qu'elle vend des machines suisses ! Les véritables machines à coudre suisses portent toutes l'arbalète !

C'est avec plaisir que le B. T. s'associe à l'exposé de la « Semaine Suisse ». En effet, les graves crises industrielles que nous venons de traverser ont fait surgir un nouvel élément de réclame : le drapeau national ! Ainsi, depuis quelque temps, chaque fabricant étranger s'efforce-t-il par tous les moyens d'attacher une étiquette ou un drapeau suisse à la marchandise étrangère qu'il se propose d'écouler sur le marché suisse. Et en Suisse, hélas, nous ne sommes que très mal protégés contre les procédés douteux pratiqués chez nous par l'étranger. La « Semaine Suisse » pourrait raconter à ce sujet des choses qui feraient dresser les cheveux sur la tête de bon nombre de Suisses. Et ses méritoires efforts, que tout bon Suisse se doit d'encourager, ne se sont-ils pas vus paralysés précisément dans une affaire de machines à coudre par une de nos plus hautes institutions fédérales, de laquelle, malgré des efforts combinés et répétés, aucune rectification n'a pu être obtenue. Mais cela est une affaire dont la « Semaine Suisse » rendra compte prochainement aux lecteurs du B. T.

X.

NÉCROLOGIE

Constant Butticaz.

La Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, section SIA, a perdu un de ses vétérans, un membre des plus dévoués et marquants : C. Butticaz, profondément attaché

au pays vaudois, était connu et apprécié jusqu'au delà de nos frontières. C'était un technicien de grande valeur, qui a fait honneur à son pays et à notre profession.

Diplômé, en 1879, à notre Ecole d'ingénieurs, il s'engagea comme dessinateur au P.-L.-M., à Grenoble. L'an 1881 le trouve déjà chef de service dans l'entreprise Chappuis, pour le compte de laquelle il dirige la construction d'un barrage éclusé à Méricourt sur la Seine, entre Paris et Rouen. Il recueille ainsi des renseignements relatifs aux barrages mobiles existant en France et obtient l'autorisation d'en appliquer les modèles en Suisse.

C'est alors, en 1884, son temps de Genève qui commence. Il y débute, sous les ordres de M. Turrettini, dans les travaux de l'usine de pompage de la Coulouvrenière, et dans l'établissement de ses canalisations et de son grand réservoir de 12 000 m³

Ce fut un succès, dont la Ville le récompensa par une médaille d'argent.

Vinrent ensuite, en 1895, l'usine de Chèvres et le pont de la Coulouvrenière, sur le Rhône ; ces ouvrages, remarquables pour l'époque, furent réalisés avec une maîtrise et une célérité qui firent l'admiration des connaisseurs. Nommé, en 1896, au poste de confiance de directeur général des Services industriels de Genève, il eut à s'occuper, entre bien d'autres soucis, de l'Exposition nationale ; et ce fut une réussite, qui valut à C. Butticaz de flatteuses récompenses en argenterie gravée aux armes de la cité de Calvin. Il quitta les Services industriels en 1901.

Arrivé au premier rang des ingénieurs de son temps, C. Butticaz fonctionna comme membre du Jury de l'Exposition internationale de Paris, en 1899. Il fut appelé par le Gouvernement belge pour étudier des pompes d'assainissement, et eut à en discuter avec le roi Léopold II. Il s'en fut également en Egypte

sur demande du khédive, pour discuter d'irrigations en connexion avec l'établissement d'un barrage sur le Nil. La France l'appela encore souvent comme expert ou arbitre dans des différends techniques. Il étudiait à ce titre, cette année même, le litige qui sépare la commune de Métabief, près de Pontarlier, et les chemins de fer du P.-L.-M., concernant les sources que le tunnel du Mont-d'Or est accusé d'avoir taries. Son rapport était écrit, mais non signé, quand la maladie et la mort surprinrent notre collègue au travail.

Nous n'avons parlé, jusqu'ici, que de l'ingénieur. Nous n'aurions garde d'oublier le rôle que C. Butticaz joua en faveur du ravitaillement de la Suisse après l'armistice, en 1919 particulièrement. Il ne fallut, à cet homme décidé, que peu de jours pour débrouiller des envois restés en souffrance, les faire transiter sur Strasbourg, et en ramener, par la voie du Rhin, des céréales, des engrains et d'autres marchandises nécessaires à notre économie.

Les adductions d'eau potable lui ont fourni un vaste champ d'action : Rossinière, Pully, Jongny, Puidoux enfin, avec ses 21 km de tuyaux de distribution.

La navigation fluviale l'attira. Il croyait au passage futur des chalands du Rhône français au port de Genève et au Léman, grâce au lac de retenue du barrage de Génissiat, actuellement en construction. La dernière fois que nous l'avons rencontré, c'est au « Comptoir », cet automne, à l'assemblée



CONSTANT BUTTICAZ

générale de notre Association vaudoise pour la navigation du Rhône au Rhin. C'était l'acte amical d'un fidèle adhérent qui avait tenu à témoigner sa foi en une œuvre désintéressée et patriotique.

C. Butticaz a du reste largement servi son pays par son activité dans l'armée. Major du génie, il s'occupait particulièrement du minage des ponts, qu'il dirigeait il y a deux ans encore ; un record d'ancienneté. Aimé de ses hommes, il avait été président de la Société suisse des sous-officiers de Genève.

La Société suisse des ingénieurs et des architectes l'a aussi longtemps vu à ses assemblées générales ; ainsi à Samaden, à Lucerne, pour ne pas parler de Lausanne ; il y représentait volontiers la Société des ingénieurs civils de France, dont il fréquentait régulièrement le siège central de Paris. Il présida aussi la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, et la Société suisse des Electriciens.

Le *Bulletin technique* perd en Constant Butticaz un ami dévoué, membre de son comité de patronage, qui ne lui ménaçait ni son affection ni ses conseils. Il gardera un souvenir durable de cet ingénieur de 80 ans, qui conservait les allures d'un homme encore vert malgré l'âge.

A. P.

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Communication du Secrétariat.

Cette année de nouveau, de nombreux membres de la *S. I. A.* n'ont pas acquitté la cotisation « centrale » et — pour diverses raisons ont laissé retourner le mandat de recouvrement qui leur a été adressé, en juillet déjà.

Aussi, le Secrétariat de la *S. I. A.* prie-t-il instamment ces retardataires, qui ne sont donc pas encore en possession de leur carte de membre, de bien vouloir verser, au plus tôt, au compte de chèques VIII 5594, Zurich, soit Fr. 12,25, soit 6,25 s'ils ont moins de 30 ans.

Zurich, le 17 novembre 1938.

Le Secrétariat.

Extrait du procès-verbal de la cinquième séance du Comité central du 23 septembre 1938.

1. Admissions de nouveaux membres.

Par voie de circulation, du 30 août au 21 septembre 1938, ont été admis MM.

		Section
Hauser, Hans	Bauingenieur Bern	Bern
Borel, André	Ing. élec. Cortaillod	Neuchâtel
Stucki, Frédéric	Ing. élec. Neuchâtel	Neuchâtel
Gilbert, Jacques	Ing. élec. Lausanne	Vaudoise
Hablutzel, Emil	Masch.-Ing. Winterthur	Winterthur
Barro, Robert	Architekt Zürich	Zürich

Dans la séance du 23 septembre 1938 ont été admis

Kapp, Emil	Elektro-Ing. Bern	Bern
Albrecht, Ernst	Kultur-Ing. Sumiswald	Bern
Stierlin, Arnold Dr	phil. Ing. Bümpliz	Bern
Desfayes, Charles	Ing. civil Sion	Valais
Bodenmüller, Leo	Forst-Ing. Visp	Valais
Gaillard, Elie	Ing. forestier Sierre	Valais
Isler, Herbert	Architekt Oberwinterthur	Winterthur
Cerutti, Gilio	Architekt Zürich	Zürich
Geymair, Franz	Architekt Zürich	Zürich
Steigrod, Karl	Elektro-Ing. Zürich	Zürich
Markun, Heinrich	Masch.-Ing. Zürich	Zürich
Walty, Albert	Masch.-Ing. Zürich	Zürich

Démissions.

Curti, Walter	Architekt Zürich	Zürich
Münster, E.	Bau-Ing. Zürich	Zürich

Décès.

Tamm, Eugen	Architekt Basel	Basel
Walliser, Hermann	Architekt Bern	Bern

de Haller, Charles	Ing. civil	Genève	Genève
Meyer, Fritz	Bau-Ing. Davos	Graubünden	Graubünden
Kuoni, Otto	Masch.-Ing. Chur	Graubünden	Graubünden
Stauder, W.	Masch.-Ing. St. Gallen	St. Gallen	St. Gallen
Maggi, Antonio Dr	Ing. civil Mendrisio	Tessin	Tessin
Ellgass, Georges	Ing. mécanic Yverdon	Vaudoise	Vaudoise
Paillard, E.-L.	Ing. mécanic Sainte-Croix	Vaudoise	Vaudoise
Wiki, Eduard	Bau-Ing. Luzern	Waldstätte	Waldstätte
Munzinger, Werner	Masch.-Ing. Emmenbrücke	Waldstätte	Waldstätte
Wegener, Heinr. Dr	Masch.-Ing. Meggen	Waldstätte	Waldstätte
Affeltranger, E.	Bau-Ing. Winterthur	Winterthur	Winterthur
Hilgard, K.-E.	Bau-Ing. Zürich	Zürich	Zürich
Recordon B Prof.	Architecte Vevey	Membre isolé	Membre isolé

2. Exposition nationale.

Le Comité central examine en présence de M. Meili, architecte, directeur de l'Exposition nationale, la question de la participation de la *S. I. A.* à l'Exposition nationale et décide de mettre en votation un crédit de Fr. 20 000.— pour cette participation dans les divisions « constructions » et « peuple et patrie ».

3. Commission du coup de bâlier et des pertes de charge.

Le Comité central prend connaissance du fait que le financement des travaux complémentaires de cette commission est assuré, étant donné que le fond du jubilé de l'E. P. F. et la Fondation nationale pour l'encouragement de recherches scientifiques dans l'intérêt de l'économie nationale suisse et l'Office fédéral pour la création de possibilités de travail ont accepté de couvrir le nouveau budget de Fr. 74 000.—.

4. Commission des canalisations.

Le Comité central nomme président de la commission en remplacement de M. Bosshardt, ancien ingénieur de la ville de Zurich, son successeur à ce poste, M. H. Steiner, ingénieur.

D'autre part les questions suivantes donnent lieu à un échange de vue : protection des titres, normes pour les montepentes, élection dans la commission suisse d'honneur, cours pour techniciens, agrandissement de l'EMPA, direction des travaux de la route du Susten, production de la benzine suisse etc.

Zurich, le 8 novembre 1938.

Le Secrétariat.

CARNET DES CONCOURS

Concours d'idées pour l'établissement d'un projet de nouveaux abattoirs à Genève¹.

Après élimination, dix projets ont été retenus pour un examen détaillé. Ce nombre indique que le concours présentait dans son ensemble un niveau élevé ; le résultat en peut être considéré comme très satisfaisant.

Cependant, malgré la valeur des projets retenus, le jury n'a pas estimé pouvoir recommander expressément l'un d'eux en vue de l'établissement d'un plan définitif. Il n'a donc pas décerné de prix et établit le classement suivant :

1^{er} rang, Fr. 3600 : M. Ernest Martin, architecte, à Genève.

2^{me} rang, Fr. 3300 : MM. Arthur Lozeron et Jean Erb, architectes, à Genève.

3^{me} rang, Fr. 3000 : Atelier d'architectes : MM. L. Vincent, J.-M. Saugey, R. Schwertz, H. Lesemann, architectes, à Genève.

4^{me} rang, Fr. 2700 : MM. Ch. et R. Breitenbacher, architectes, à Genève.

5^{me} rang, Fr. 2400 : MM. J.-L. Cayla et H. Gampert, architectes (collab. M. G. Cayla, ing.), à Genève.

En outre, il propose pour des achats, au prix de Fr. 1500 chacun, 4 projets émanant, respectivement, de MM. :

Jean Champod, architecte, à Genève ;

Jean Camoletti, architecte, à Genève ;

Jean-Louis Paré et Albert Graf, architectes ;

Balland, architecte et Dentan, ingénieur, à Genève.

L'exposition des projets est ouverte à la maison des Congrès, rue Chateaubriand, où se trouvent actuellement l'exposition des sculptures et l'exposition des fresques, du 18 novembre au dimanche 4 décembre inclus, de 9 h. à midi et de 13 h. 30 à 17 h.

¹ Voir *Bulletin technique* du 21 mai 1938, page 156.